Honeywell tient sa revanche : un emprunt de 80 millions

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1973)**

Heft 213

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1027490

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

J.A. 1000 Lausanne
Hebdomadaire romand
No 213 1 février 1973
Dixième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 33 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Eric Baier
Claude Bossy
Jean-Pierre Bossy
Ruth Dreifuss
Jean-Claude Favez

213

Domaine public

Honeywell tient sa revanche : un emprunt de 80 millions

Mardi soir 23 janvier, M. Wæber, conseiller d'Etat de Fribourg, responsable des Finances, est informé que la commission fédérale instituée pour contrôler, dans un but conjoncturel, le marché des émissions publiques, autorisait le canton de Fribourg à emprunter 30 millions. M. Wæber espérait 50 millions, et, à supposer qu'il ait pris une marge, 40 millions pour le moins. Au-dessous de ce minimum, l'équipement du canton en pâtira.

Le lendemain, M. Wæber trouvait sur son bureau un prospectus des trois grandes banques commerciales suisses, avec, comme mouches du coche cosignataires, les banques privées de Zurich, Genève, Sarasin & Cie, annonçant le placement du 26 au 31 janvier d'un emprunt en argent suisse de 80 millions par Honeywell Capital.

Honeywell, deux fois et demi mieux servi que Fribourg. Et Fribourg n'est que la tête de liste d'une longue série de déçus.

Certes, Honeywell a vu son emprunt admis avant que ne fonctionne la Commission ; mais il a reçu la bénédiction de la Banque nationale.

La logique du système est la suivante. Les limitations de croissance des prêts imposés aux banques suisses par le Conseil fédéral feront que les liquidités du marché ne seront peut-être pas épuisées ; cet argent en quête de placement risque, dès lors, de s'investir par des voies détournées non contrôlables. Mieux vaut l'exporter, pense la Banque nationale. D'où 80 millions pour Honeywell.

En chemin de cette logique sont rendus des services traditionnels de bonne société capitaliste : commissions intéressantes pour les banques, possibilités de placement pour les fraudeurs du fisc (les intérêts ne seront pas soumis à l'impôt anticipé suisse), maintien du taux d'intérêt à un niveau assez élevé.

A côté de la logique de la Banque nationale, il y a celle, non contradictoire, d'Honeywell. Sa société financière, créée en 1971, se trouve à Willemstad, Curaçao, Antilles néerlandaises. Pourquoi ? si ce n'est pour des commodités quant à la liberté des changes et pour des avantages fiscaux. Mais la maison mère de Minneapolis cautionne l'emprunt, solidairement (voir également, en page 7, notre article d'actualité genevoise au sujet d'Honeywell).

Elle se vante, dans la publicité pour son emprunt, que le 17 % de son chiffre d'affaires, soit 336 millions de dollars, est constitué par sa production militaire ; que nombre de travaux dans ce domaine sont classés secrets...

Les 80 millions sortis de Suisse pourront être réinvestis, hors des Etats-Unis, au gré de la politique d'Honeywell, en informatique, en systèmes de contrôles ou... en production militaire.

Ainsi la Suisse surveille l'exportation d'armes, mais pas celle des capitaux destinés aux entreprises étrangères d'armements. Et pourtant, Honeywell était dans la mire de l'opinion publique. Et pourtant l'autorisation d'emprunter lui a été accordée avant que ne soit conclue la paix au Vietnam.

Ainsi la Suisse va freiner la satisfaction des besoins en équipements de sa population, mais exporter l'argent refusé aux collectivités publiques locales à Curaçao.

Drôle de logique.